



COMMUNIQUÉ DE PRESSE SAMU-URGENCES DE FRANCE

23 juillet 2015

Organisation territoriale des structures de médecine d'urgence

Samu-Urgences de France a pris connaissance du rapport établi par Jean-Yves Grall sur la territorialisation des activités d'urgences, rapport qui avait été demandé par les urgentistes lors des discussions de décembre dernier avec le Ministère de la Santé.

Nous ne pouvons que nous réjouir des propositions de ce rapport qui :

- confirme **le médecin urgentiste et la régulation médicale au centre de la prise en charge** des demandes de soins urgents et non programmés à l'échelle d'un territoire de santé,
- propose **la création d'équipes d'urgentistes de territoire**, solution innovante pour garantir la qualité, la sécurité des soins et la pérennité des organisations,
- reconnaît la nécessité, au sein d'un territoire de santé, d'**organiser plusieurs niveaux de prise en charge des urgences** en fonction des moyens des établissements de santé,
- valide **la présence continue de médecins régulateurs généralistes au sein des Samu-Centre 15** et l'organisation de **transports infirmiers inter-hospitaliers**,
- promeut le recours aux **volontaires du service civique** pour améliorer les conditions d'accueil aux urgences.

Toutes ces propositions sont de nature à améliorer les prises en charge des patients dans un souci constant d'efficacité et d'amélioration des conditions de travail des professionnels, sous réserve que ces dispositions correspondent à un objectif partagé avec les urgentistes et non à une « mesurette » destinée à camoufler une pénurie au risque de l'aggraver ou à maintenir à tout prix des structures non médicalement justifiées.

Cependant, certains points de ce rapports doivent être critiqués :

- *Il n'y a pas plus de « petite » urgence que de « petit » infarctus ou de « petite » anesthésie !* La distinction faite entre les urgences « vraies » et les « autres » ne peut s'appuyer que sur un avis médical préalable : « trier » les patients selon leur seul motif de plainte abouti à des erreurs, souvent dramatiques, et seul un médecin compétent et formé à cet exercice médical peut faire la distinction entre « le bon grain et l'ivraie ». C'est bien à ce **juste soin** que sont formés les urgentistes qui savent **qualifier** la demande d'un patient (trouver derrière cette demande le réel besoin de soins), **agir** pour préserver la vie et/ou la fonction et **orienter** ce patient au bon moment dans la bonne filière de prise en charge.
- *Les urgences sont une solution et non un problème !* Concernant l'encombrement des services d'urgence, le problème n'est pas, n'est plus, d'empêcher des gens de venir aux urgences, ils n'ont malheureusement souvent pas d'autre choix, mais bien d'**organiser leur prise en charge** non seulement **dans le service mais surtout en aval** de celui-ci. L'aval reste, encore à ce jour, la préoccupation principale des urgentistes malgré les mesures déjà mises en œuvre, le virage ambulatoire, prôné par tous, n'étant pas de nature à nous rassurer.
- La notion de « déficit » d'urgentistes sur le territoire national ne repose malheureusement pas sur une **enquête démographique** précise comme Samu-Urgences de France l'avait demandé.

Concernant les liens entre les soins non programmés et les urgences, les solutions, promues dans ce rapport, qui pourraient être apportées par la médecine libérale, sont séduisantes mais ne tiennent pas compte de la réalité de terrain qui est la crise démographique sans précédent et pour l'instant sans solution de la médecine générale.

Samu-Urgences de France tient d'ailleurs à préciser qu'actuellement les difficultés pour orienter un patient vers la médecine libérale sont, paradoxalement, plus importantes aux heures ouvrables que lors des horaires de garde. Dans ce contexte, l'instauration d'une lettre clé « acte non programmé » est intéressante, tout comme l'intégration des maisons de santé pluridisciplinaire dans l'organisation de ces prises en charge. Une suppression de la notion même de PDSA devrait, dans ce contexte, être proposée au profit de la notion de **continuité des soins**.

Parmi les pistes de réflexion et d'amélioration présentées dans ce rapport, nombreuses sont celles qui doivent être approfondies et **Samu-Urgences de France demande qu'un travail d'analyse et de prospection soit réalisé au plus vite par le Ministère de la santé en y associant les représentants les urgentistes.**

Docteur François BRAUN
Président de Samu-Urgences de France
Tel : 06-80-32-28-29